

Mitzach infos

S'Darf Blätt

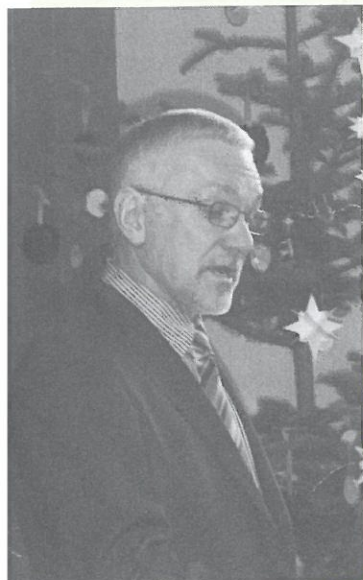
Bulletin N° 3 - JANVIER 2010



- Édito page 2
- La vie communale pages 3 et 4
- La vie associative page 5
- Spéciale Fête de la pomme pages 6 et 7
- La vie du village pages 8 et 9
- Notre cadre de vie page 10
- Etat civil page 11



Édito extrait de la cérémonie des vœux



Mesdames et Messieurs,
chers amis,

Ce bulletin de janvier est pour moi l'occasion de faire le point sur le passé de 2009, et aussi de vous présenter les projets de votre équipe municipale pour l'année 2010.

Pour le bilan de 2009, il ne s'agit pas de faire une liste exhaustive de tout ce qui a été réalisé, mais de rappeler toutes les actions pour lesquelles notre population a été largement impliquée.

En février 2009, nous avons coordonné la nouvelle collecte des ordures ménagères, décidée et mise en place par la Com. Com. Ce nouveau système, basé sur la réduction drastique des volumes, a plutôt été une réussite. Jugez-en vous-mêmes : le poids moyen des ordures ménagères a diminué de 100 kg par personne et par an ! Cette formidable prise de conscience est tout à votre honneur, ceci pour le bien de notre planète qui en a grandement besoin.

L'aménagement de la plate-forme des déchets verts a été réalisé par Roger BRINGARD aidé d'une équipe de bénévoles.

Durant la période estivale, nous avons mené à bien le chantier de l'aménagement de la rue principale. Les délais annoncés ont été plus ou moins respectés.

Le 6 septembre dernier, nous organisons notre première fête de la pomme. Grâce à vous tous ce fut une belle réussite. Une fête simple et sympathique, qui a rassemblé notre collectivité sous un soleil magnifique. Un travail d'équipe considérable a été réalisé dans un bon état d'esprit. De très nombreux messages de remerciements et d'encouragement nous ont été adressés avec un appel pour une nouvelle édition 2010.

Plusieurs projets sont inscrits au programme pour 2010.

Le pont du chemin du Wilbach sera rénové ainsi que celui du chemin du cimetière.

De nouvelles lumières seront installées dans l'église.

La salle de la mairie sera entièrement restaurée.

Les sociétés locales ont été bien impliquées et présentes aux différentes cérémonies organisées par la commune de Mitzach.

Au courant de l'année 2010 seront annoncées les réformes concernant nos collectivités territoriales. Depuis que le monde existe, l'homme a toujours essayé d'améliorer sa situation et de réformer son mode de fonctionnement et d'organisation. En cette période de fortes turbulences économiques, financières et d'instabilités géopolitiques, j'espère que les réformes imposées à tous les échelons des différentes collectivités ne seront pas trop contraignantes sur le plan des aides financières. En étant très objectif, nous savons dès à présent, que les subventions disponibles pour nos communes rurales, seront en diminution. Chaque ligne du budget sera analysée dans le détail pour répartir au mieux cette baisse de moyens. Par mes propos je ne voudrais surtout pas être alarmiste. Nous sommes conscients de cette nouvelle situation à venir et nous ferons tout pour nous y adapter. Un homme averti en vaut deux !

Nous aurons de moins en moins d'argent, mais notre grand espoir c'est vous qui représentez nos forces vives, vous les bénévoles prêts à aider, donner de votre temps, donner de votre savoir-faire. Je voudrais citer tous ceux qui tout au long de l'année amènent leur contribution pour notre collectivité, mais vous êtes si nombreux qu'inévitablement j'en oublierais au passage. Recevez tous ma grande reconnaissance et mes chaleureux remerciements.

Les magnifiques armoiries de notre village qui embellissent dorénavant notre salle des fêtes, ont été sculptées par Bernard GROB. Cet artiste du bois a réalisé son œuvre selon un dessin effectué par Denise GULLY. La finition et la mise en peinture de ce tableau ont été effectuées par Robert KOEHL. Je vous adresse mes vifs remerciements et vous dis toute ma gratitude pour ce travail exceptionnel.

Aprésent, je voudrais vous dire combien j'ai apprécié votre coopération en 2009. Pour l'année 2010, je formule le vœu de poursuivre notre collaboration dans le même esprit de fidélité et de confiance.

Recevez, ainsi que vos familles, mes meilleurs vœux de Santé, de courage et de bonheur pour la nouvelle année 2010.

Votre Maire
Bernard FRANCK

*Les adjoints, le conseil municipal
et le personnel communal
vous présentent leurs meilleurs vœux
de bonheur, de santé et de paix
pour l'année 2010.*

La vie communale

Le Conseil Municipal

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

Séance du 5 juin 2009

- décide d'adhérer à la charte Natura 2000 pour les propriétés communales relevant du régime forestier incluses dans le site et sollicite l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti concernant les terrains pour lesquels la commune a adhéré à la charte.
- en vue des travaux de la route principale prévus aux mois de juillet et août, une réunion publique aura lieu pour informer au mieux la population des fortes contraintes liées à la fermeture à la circulation entre 7h30 et 17h.
- décide d'organiser une réunion avec les assistantes maternelles du village afin de discuter de la façon dont la commune pourrait leur amener une aide. En effet, ce service permet le maintien des enfants à l'école du village et, ainsi, nous n'avons, pour le moment, pas de souci de sous-effectifs et de maintien de nos classes.
- décide l'embauche de jeunes pour 2 postes à temps plein pour un mois selon les critères décidés l'année dernière. Afin de satisfaire un maximum de demande, le conseil crée 4 postes à mi-temps.
- le projet d'aménagement de l'entrée du village ne pourra pas bénéficier des subventions escomptées (80 %). Le Conseil décide de faire ces travaux au fur et à mesure de nos moyens disponibles et avec l'aide de nos bénévoles
- M. le Maire informe le Conseil de la vente de bois sur terrain communal à l'entreprise Naviliat pour un total de 173 m3 et une recette de 4 448 €.
- décide la mise en place de lumières supplémentaires sur la scène de la salle des fêtes pour un montant de 685 €.
- pour la fête villageoise, les chasseurs offrent 2 sangliers.

Séance du 20 juillet 2009

- compte tenu de l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi qui impose au Maire un Plan Communal de Sauvegarde ainsi qu'un document d'information communal sur les risques majeurs (risques sismiques, inondation par débordement et mouvement de terrain, rupture du barrage de Wildenstein) et afin de se mettre en conformité, le Conseil décide de solliciter les services du Bureau Véritas pour mener à bien cette étude. Le coût de cette étude est de 400 €.
- pour la mise en service de la télévision numérique terrestre (TNT) prévu pour la fin d'année 2009,

le pylône existant au Bielacker peut recevoir les équipements nécessaires à cette installation.

- la maison forestière, propriété de la commune, est occupée par M. Simon, technicien ONF. Depuis le 1er avril, M. Simon s'occupe, en plus des forêts de Mitzach et de Husseren, de celle de Malmerspach. Une nouvelle répartition du loyer est donc proposée au prorata de la superficie de la forêt de chaque commune. Le Conseil approuve cette proposition.
- approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes en vue d'étendre ses compétences relatives à la protection et mise en valeur de l'environnement. Par cette modification, il est inscrit un nouvel alinéa ainsi rédigé : «Réhabilitation, à la demande des propriétaires, des installations d'assainissement non collectif déclarées non-conformes après contrôle».
- un nouvel article du code général impose la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements publics. Le Conseil approuve la convention portant sur le transfert d'attributions à la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées entre la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin et la commune de Mitzach.
- donne son accord aux classes d'âge de 1992, 1993 et 1994 pour la construction d'un bûcher en 2010.
- les portes des entrées de l'église ont été repeintes bénévolement par M. Robert Koehl. Ce travail de grande qualité est apprécié à sa juste valeur.
- les travaux de la route se passent bien, mais la société Sogest a du mal à respecter le planning. Les usagers respectent remarquablement les consignes de circulation. Un grand merci à eux.

Séance du 25 septembre 2009

- approuve le rapport 2008 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets présenté par la Communauté des Communes de la Vallée de Saint-Amarin. M. le Maire souligne les points importants :
 1. la forte prise de conscience des citoyens pour le tri des déchets
 2. le financement des plates-formes des déchets verts dans les communes a été réalisé par la Communauté des Communes avec le budget des ordures ménagères.
- approuve le rapport 2008 sur le prix et la qualité du service eau et assainissement présenté par la

La vie communale

Communauté des Communes de la Vallée de Saint-Amarin. Les chiffres relatifs aux différents coûts de ces services ont été présentés et commentés par M. Guillemain, président de la commission eaux et assainissement à la Communauté de Communes.

- décide de mettre en place une régie communale avec la nomination d'un régisseur, pour la gestion des recettes et dépenses en mairie, afin de se mettre en conformité avec la loi. Mme Nathalie Christmann est nommée à ce poste par cet arrêté.

- le conseil de Fabrique de l'église présente une demande de travaux pour la mise en conformité de l'installation électrique du système d'éclairage intérieur. Le Conseil accepte la réalisation de ces travaux et la commune en sera maître d'œuvre.

- une demande de permis de construire pour un bâtiment agricole au lieu-dit Baechel a été faite par M. Philippe Knibiely. Cette construction étant prévue sur un terrain communal, il est obligatoire de mettre en place une convention entre la commune et le demandeur précisant un certain nombre de points.

- un bilan est fait de la fête du village : grâce à une météo favorable et à la participation de nombreux bénévoles, cette manifestation a été appréciée. Le bilan financier positif ne nécessite aucune participation financière de la commune. Une réunion bilan avec l'ensemble des organisateurs aura lieu le 23 octobre 2009. Merci à tous.

- la fête de Noël des personnes âgées a été fixée au dimanche 6 décembre.

- le Conseil Municipal organise une sortie le dimanche 15 novembre ayant pour objectif la visite des captages d'eaux et du réservoir.

Séance du 6 novembre 2009

- dans le cadre des travaux de route réalisés rue Principale, le réseau téléphone a été enfoui et les maisons situées sur cette partie de route recevront un nouveau branchement. Ainsi une convention relative à l'opération d'enfouissement des réseaux a été signée avec France Télécom, suite à l'adoption

de celle-ci par le conseil municipal.

- le tirage au sort des fonds de coupe a été réalisé pour les 14 demandes qui avaient été déposées.

- les loyers ont été révisés, les tarifs pour la location de la salle des fêtes, les droits de reconnaissance, les terrains communaux partagés ainsi que le bois d'affouage n'ont pas été modifiés.

- les subventions aux différentes associations ont été révisées.

- approuve le rapport d'activité 2008 de la Communauté de Communes suite aux explications données par M. Pierre Guillemain et M. le maire.

- une réflexion est menée afin de préparer le programme des travaux 2010, et il est décidé de réaliser des études pour la réfection du pont près de la maison forestière, la réfection et l'élargissement du pont près de la salle des fêtes.

- l'aménagement de la rue du Stoerenbourg est repoussé en 2011, car les travaux d'assainissement ne seront pas terminés avant fin 2010.

- un récapitulatif de l'ensemble des travaux qui ont été effectués en 2009 est dressé par M. Bringard qui souligne l'aide très précieuse de nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et permettent de grandes économies à notre commune.

- le système des écosacs étant reconduit en 2010, l'ensemble des conseillers municipaux acceptent de distribuer à nouveau les sacs dans les foyers.

- approuve l'attribution des indemnités aux 2 comptables du trésor pour l'année 2009.

- approuve la convention de transfert de mission à la commission intercommunale pour l'accessibilité des handicapés.

- une demande de mise à disposition d'un terrain communal a été faite par le Syndicat d'électricité et de gaz, pour l'implantation de citernes afin de pouvoir distribuer du gaz propane. Il est décidé de demander un temps de réflexion et de se renseigner au sujet des contraintes liées à cette implantation.

- le Conseil Municipal prend une position de principe pour déléguer à la Communauté de Communes la gestion des rivières et affluents.

RAPPEL

Malgré l'article paru dans le dernier bulletin municipal, nous déplorons encore des chiens qui se retrouvent en liberté.

Nous avons enregistré des plaintes pour morsures. Nous rappelons que les chiens en-dehors de la propriété privée, doivent impérativement être tenus en laisse; La sécurité de tous est de la responsabilité de chacun.

Pensons surtout aux petits enfants qui eux ne peuvent pas se défendre.

La vie associative

CHORALE SAINTE-CECILE DE MITZACH

Discourir sur la Chorale ne peut pas se limiter à l'énumération de son calendrier annuel de manifestations. Sa raison d'être, son activité à travers le temps et ses perspectives d'avenir sont indissociables.

Dans le concert des activités associatives, la Chorale se singularise par sa mission originale, qui était le chant choral, donc essentiellement attaché à la pratique religieuse. Les musiciens doivent maîtriser un instrument, les pompiers agir en situation d'urgence, les sportifs exploiter une condition et une adresse physiques. Les chantres, eux (et elles) doivent s'astreindre à répéter régulièrement et en chœur, pour que la voix individuelle sonne juste et modulée afin qu'elle se fonde dans un effet d'ensemble en vue d'obtenir un niveau de qualité. Si pour les premiers le spectacle est dans la rue, la salle ou le terrain, la prestation de la Chorale se fait presque à la dérobée.

Et pourtant, il y a 52 dimanches dans l'année et autant de répétitions hebdomadaires pour embellir un office. Le chant choral, il y a un siècle, devait mettre en phase l'esprit des fidèles avec la Parole dite par le prêtre. Le regard intérieur des présents était favorisé par les silences séparant Parole et chant. Aujourd'hui, la gestuelle, influencée par les médias, semble devenir indispensable.

Revenons à l'esprit associatif, thème très actuel. Son premier rôle est d'associer pour une même discipline «démonstrative» un groupe de personnes compétentes. Sa seconde mission est d'ordre social puisque les gens se rencontrent. Chacun doit y trouver sa place, afin de partager ses compétences avec les autres membres de l'association.

Il fut un temps pas très lointain, la Chorale, pour «exister» organisait tous les ans une soirée théâtrale. Les aléas de la vie eurent raison de cette activité annexe et ludique, mais ouverte au plus grand nombre. Une activité qui elle-même remplaçait (déjà !) les anciens «Rundgesänge» de l'entre-deux-guerres, où chacun improvisait, souvent sur le dos du voisin, son tour de chant dans une ambiance qui a disparue simultanément avec les bistrots.

Ne pleurons pas sur le passé. La Chorale de Mitzach continue de chanter en polyphonie, en grégorien et en allemand (langue usuelle de la population qui a su construire l'église, il y a un siècle), sans pour autant négliger le répertoire profane. Elle met un point d'honneur à renouveler régulièrement son répertoire. Rappelons aussi que sur le plan cantonal elle avait «innové» en présentant un tour de chant et des contes de Noël avant la Messe de Minuit. Faute de prêtres disponibles, l'événement s'est éteint... Elle se manifeste également de manière significative au sein des Chorales Réunies. Peut-être se trouvera-t-il quelques-uns (unes) qui viendront renforcer nos rangs et perpétuer une tradition qui privilégie encore le Don par rapport au Reçu.

Petite paroisse, nous n'avons plus que 26 offices par an et le samedi remplace le dimanche qui n'est plus le Jour du Seigneur, mais celui des loisirs et du travail dominical. Ceci peut encourager les récalcitrants «laïques» à nous rejoindre. Avis aux intéressé(e)s...

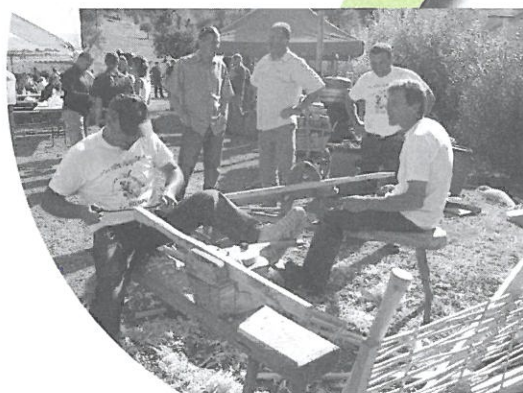
Bernard Herrgott

Président de la Chorale Sainte-Cécile de Mitzach



Zoom sur...

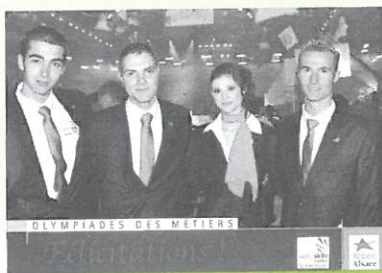
FÊTE VILLAGEOISE



... la fête de la pomme septembre 2009



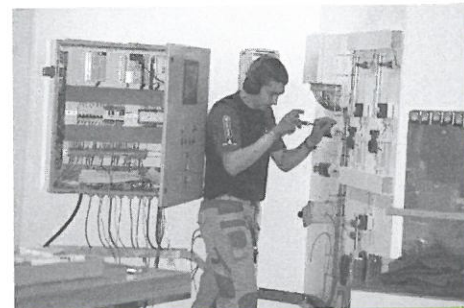
La vie du village



BRAVO et encore BRAVO !

Et félicitations à Thomas Hans pour son résultat aux olympiades des métiers de Calgary en septembre dernier : 4ème et diplôme d'honneur «plus jeune concurrent» dans le domaine du contrôle industriel.

La jeunesse de Mitzach montre son talent...
A vous de «jouer», les autres...



Le 11 novembre, devant le monument aux morts de Mitzach



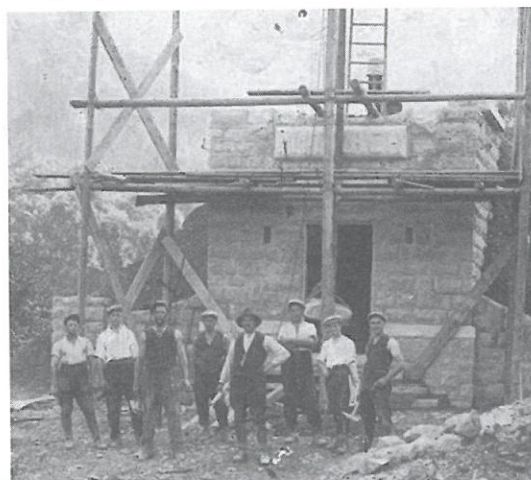
Les élus, les membres des associations et la population se sont donnés rendez-vous le 11 novembre devant le monument aux morts de Mitzach.

Après les discours traditionnels et l'appel au souvenir, M. le Maire, Bernard Franck, a promu au grade de caporal Cédric Picard, pompier volontaire de 23 ans qui a rejoint le CPI de Mitzach en 2002. Il est également pompier volontaire au Centre de Secours de Saint-Amarin, lorsqu'il n'est pas à son travail de pompier professionnel à Mulhouse. C'est un bel exemple pour notre jeunesse.

Le 15 Novembre 2009 Sortie en forêt, avec visite et explications de notre réseau d'eau.



À l'initiative de Bernard Franck, le Conseil Municipal s'est retrouvé dimanche 15 Novembre 2009, avec M. Luttringer, technicien de la Sogest pour la visite de nos captages et réservoirs d'eau.



La vie du village

Etablissements Horticoles du Stoerenbourg

Située aux pieds des Vosges et à l'entrée de l'Alsace, dans la vallée de Thann, l'horticulture du Stoerenbourg est à votre service. Créée en 1935 par la famille Hemmerlé, reprise en 2003 par Frédérique Bevière, c'est aujourd'hui, pour vous servir, 4000 m² de serres.



Les serres dans les années 35/40

Au printemps :

Pensées, primevères, myosotis, renoncules, pâquerettes, géraniums, plantes de diversification, fuchsias, surfinias, rosiers et replants de légumes...

En automne :

Chrysanthèmes, pensées, arrangements sapin, cyclamen...



Les serres dans les années 90

A Noël :

Poinsettias, sapins, arrangements de sapin et décors de Noël...

Et toute l'année :

Plantes vertes et fleuries... et des nouveautés à découvrir.

Toute notre équipe est à votre disposition, du lundi au vendredi et pendant la saison printanière et automnale, toute la semaine. Nous répondrons à toutes vos demandes.

Repas de Noël



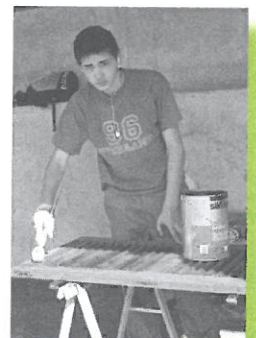
Le 6 décembre dernier, le repas de Noël a rassemblé autour d'une bonne table nos aînés du village.

Emploi vacances



Estelle et Benoit, Véronique et Florian ont décapé, poncé et repeint les 32 volets de la Mairie sous la responsabilité de Bernard FOERSTER et les conseils avisés de Robert KOEHL.

Bravo à nos jeunes et à l'année prochaine avec d'autres équipes.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE RANSPACH, HUSSEREN-WESSERLING ET MITZACH

La collecte de sang du 11 septembre fut une réussite. 78 personnes sont venues bénévolement tendre leur bras. Parmi elles, 8 premiers dons dont 4 sont de la Commune. Il s'agit de JAEGY Liliane, ERNY Marie-José, SANGRÉGORIO Estelle et Rosano. Pour l'ensemble de l'Amicale, les donateurs sont répartis comme suit : 23 de Mitzach, 22 de Ranspach et 11 de Husseren-Wesserling.

Les 22 autres sont issus principalement des communes limitrophes.

La convivialité et la bonne humeur étaient fortes autour d'une excellente collation préparée par les représentants locaux - Jean, Marie-Jeanne et Jean-Claude.

Merci à toutes et à tous, et venez encore plus nombreux aux collectes de 2010, les 07 mai à Ranspach, 10 septembre à Mitzach et 09 décembre à Husseren-Wesserling.

Le président et les membres du comité vous souhaitent une excellente année 2010.

Notre cadre de vie

Les travaux de la rue Principale

Les importants travaux de voiries réalisés sur un tronçon de la rue Principale se sont déroulés sur la période de juillet - août et quelques jours en septembre. Profitant de la réfection de la route, la canalisation d'eau a été remplacée, ainsi que les arrivées d'eau vers les maisons attenantes, les lignes électriques et téléphoniques ont été enterrées.

Un trottoir, d'une largeur réglementaire, a dû être créé en respect de la loi européenne sur toute la longueur. Il a été réalisé grâce au terrain cédé gracieusement par M. J-P Rieth. Nous le remercions encore chaleureusement, la sécurité de tous ayant pu être ainsi améliorée. Nous voulons également remercier l'ensemble des usagers, pour leur compréhension et leurs efforts au plus fort des travaux, lorsque la route était bloquée durant la journée.



PLATE-FORME DECHETS VERTS

Mitzach a eu sa plate-forme de déchets verts au printemps 2009.

Cet aménagement, totalement financé par la Communauté des Communes, a été réalisé dans le cadre du nouveau système de collecte des ordures ménagères.

Une possibilité supplémentaire de tri est proposée à la population pour la dépose de «déchets verts» : tonte de gazon, feuilles, tailles d'arbres et de haies, branchages.

A Mitzach, le Conseil Municipal a également, à titre expérimental, autorisé le dépôt de gravats (tuiles, briques, carrelage) en volume réduit limité à 0.5 m³. Ces gravats sont traités et éliminés aux frais de la commune.

Durant cette première année de mise à disposition de la plate-forme, nous avons relevé des dysfonctionnements au sujet de la dépose de gravats. Des volumes dépassant très largement 0.5 m³ ont été déposés lors d'un même chargement.

Deux possibilités existent pour les personnes ayant plus de 0.5 m³ de gravats :

1. soit commander une benne auprès d'un organisme spécialisé dans l'enlèvement de gravats (Entreprise Vidor - Sita - Véolia...)
2. soit livrer ces gravats auprès de l'entreprise KRAGEN à Urbès, qui est spécialisée dans les transformations de ces produits.

Ce non-respect des consignes ne pourra pas être accepté à l'avenir.

Aussi, je lance un appel à tous les citoyens, afin que la réglementation en vigueur pour l'utilisation de notre plate-forme de déchets verts soit respectée en intégralité et par tout le monde, sans exception.

Reportez-vous au panneau situé à l'entrée du site pour connaître les jours et horaires d'ouverture, ainsi que les règles d'utilisation de notre plate-forme.



Notre cadre de vie

A l'école...



Les élèves de l'école élémentaire ont participé à un concours de décoration de sapins de Noël organisé par l'Ecomusée d'Alsace. Pour ce faire, ils se sont rendus à Ungersheim le jeudi 10 décembre 2009. Voici quelques souvenirs de leur journée passée là-bas.



Les enseignantes ainsi que les enfants de l'école vous souhaitent, à toutes et à tous, une excellente année 2010.

Les petits Mitzachois recherchent des personnes susceptibles de les accompagner à la piscine, et ce, dès la rentrée prochaine...

Aussi, si vous avez envie de donner un peu de votre temps libre pour permettre aux élèves de continuer à apprendre à nager, merci de nous le faire savoir en téléphonant à la directrice au 03 89 82 79 27.

Sans accompagnateur, l'activité natation ne peut plus avoir lieu !!

Merci à vous !!

L'état civil, ainsi va la vie...



09-07-2009 Ingrid SIMON
11-08-2009 Lucie FERREIRA
20-11-2009 Thibaut FIEG

11-04-2009 Hélène LERCH et Philippe GABORIT-BARRERE
20-06-2009 Angélique REINSTETTEL et Thomas HERRGOTT
30-06-2009 Valérie SONNELITTER et Eric Jean-Michel APPELHANS
25-07-2009 Elodie Agnès Marthe HERRGOTT et Nicolas CHIERICATO



10-02-2009 Jacqueline SCHLEICHER (GRUMMENACKER) - Née le 30-09-1934
18-02-2009 Louise GOTTARDI (FEDER) - Née le 23-12-1926
28-06-2009 Joseph BISCHOFF - Né le 20-03-1929
12-09-2009 Jean KAMMERER - Né le 26-04-1943



Et pour 2010.....

80 ans

Le 13-03-2010 Georges RITSCH
Le 20-04-2010 André DETTWILLER
Le 25-08-2010 Marie-Louise HANS
Le 12-12-2010 Louis HALLER

85 ans

Le 15-08-2010 Marthe SCHNEIDER
Le 30-11-2010 Anne THALLER

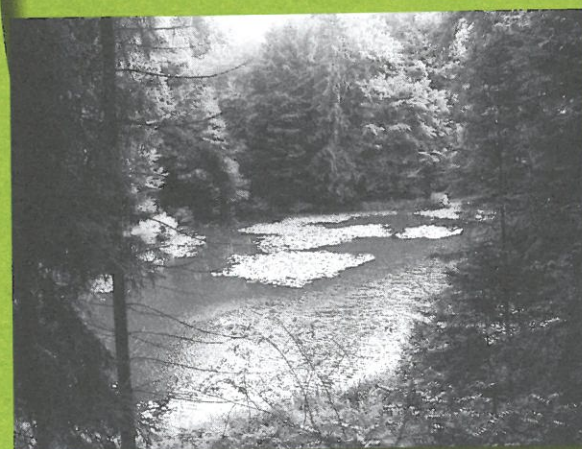


90 ans

Le 05-02-2010 Jeanne FRANCK
Le 06-07-2010 Roger DAVAL
Le 31-07-2010 Charlotte BEDELL
Le 22-08-2010 Jeanne REBISCHUNG

95 ans

Le 05-05-2010 Maria GUILLAUME
Le 21-12-2010 Anne WELCKER



Pour toute remarque, idée ou suggestion
pour la prochaine édition,
veuillez vous adresser à :

Mairie de Mitzach, 44 rue Principale
Tél : 03 89 82 19 62 - Fax : 03 89 82 72 99
Ecrire un courriel : mairie.mitzach@wanadoo.fr